

Affaire Tapie: Stéphane Richard relaxé

Par [Elsa Bembaron](#),  [Enguérand Renault](http://plus.lefigaro.fr/page/enguerand-renault) (<http://plus.lefigaro.fr/page/enguerand-renault>) | Mis à jour le 09/07/2019 à 11:55 / Publié le 09/07/2019 à 10:26

Le patron d'Orange risquait 3 ans de prison, dont 18 mois ferme. Il est relaxé. Le groupe s'était mis en état de répondre à toutes les situations.

Orange pousse un ouf de soulagement. Dans l'affaire Tapie, Stéphane Richard, qui à l'époque était directeur de cabinet de la ministre de l'Économie Christine Lagarde, risquait gros. Trois ans de prison, dont 18 mois ferme, assortis d'une amende de 100.000 euros et d'une interdiction de toute fonction publique pendant cinq ans.

» **LIRE AUSSI - Arbitrage Tapie: le grand récit d'une affaire tentaculaire** (<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2019/03/10/01016-20190310ARTFIG00210-arbitrage-tapie-le-grand-recit-d-une-affaire-tentaculaire.php>)

Le tribunal correctionnel de Paris a décidé de relaxer Bernard Tapie, ainsi que Pierre Estoup et Stéphane Richard. Ce dernier a toujours clamé son innocence dans l'affaire de l'arbitrage sur la vente d'Adidas. Sa position personnelle était claire: en cas de condamnation, il aurait fait appel. Sa situation à la tête d'Orange aurait toutefois été très fragilisée. «C'est un immense soulagement de voir mon innocence reconnue», a déclaré Stéphane Richard Lors de sa première prise de parole, estimant que l'affaire Tapie a été «sa croix depuis de

nombreuses années».

» VOIR AUSSI - Comprendre l'affaire Tapie

[Comprendre l'affaire Tapie](http://video.lefigaro.fr/figaro/video/comprendre-l-affaire-tapie-/5715012357001) (<http://video.lefigaro.fr/figaro/video/comprendre-l-affaire-tapie-/5715012357001>) -
Regarder sur Figaro Live

Stéphane Richard est arrivé à la tête d'Orange en 2010. Il a alors été nommé par l'État avec pour première mission d'apaiser les tensions au sein du groupe. Triste hasard du calendrier, un autre verdict sera rendu le 12 juillet, celui de la responsabilité de France Télécom, devenu Orange, [dans l'affaire des suicides](https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/05/05/proces-france-telecom-radiographie-d-un-systeme-de-harcelement-moral_5458549_3224.html) (https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/05/05/proces-france-telecom-radiographie-d-un-systeme-de-harcelement-moral_5458549_3224.html). Cette première mission remplie, Stéphane Richard s'est attelé à développer le groupe en Afrique, continent qui est à la fois un important relais de croissance et une zone d'expérimentation pour de nouveaux services. C'est là que le groupe a fait ses premiers pas dans les services financiers avant le lancement d'Orange Bank en France et dans la distribution d'électricité. C'est un des chevaux de bataille de Stéphane Richard: étendre l'offre disponible. Pour les clients particuliers, cela passe aussi par des abonnements à des services de télésurveillance et davantage de produits pour la maison connectée. Côté entreprise, Orange s'est lancé dans la bataille de la cybersécurité et des Datacenters, visant là un marché en pleine extension.

Bras de fer avec Bercy

Avant l'énoncé de la sanction, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, avait fait savoir que pour le patron d'une entreprise dont l'État est actionnaire, condamnation valait démission. Une position contestée par Orange, qui estime qu'en bonne gouvernance, la nomination ou révocation du PDG est l'affaire du conseil d'administration,

dans lequel l'État actionnaire ne compte que trois représentants sur 15 membres (<https://www.orange.com/fr/Groupe/Gouvernance/Conseil-d-Administration>). Ce différend avec Bercy se double d'un deuxième sujet, celui de la dissociation entre les fonctions de président et de directeur général. Bercy veut imposer cette différence dans toutes les sociétés dont l'État est actionnaire. Stéphane Richard a toujours affirmé que tant qu'il dirigerait l'entreprise, il entendait conserver la réunion des deux fonctions sous le titre de PDG. Aujourd'hui, le jugement relaxant Stéphane Richard privilégie donc le *statu quo*.

Dauphins en interne

En cas d'empêchement de Stéphane Richard, Ramon Fernandez (<https://www.orange.com/fr/Groupe/Gouvernance/Comite-executif>) faisait figure de «dauphin naturel». Dès son arrivée au sein du groupe Orange, en septembre 2014, il avait été présenté comme un possible successeur à Stéphane Richard. Les deux hommes ont un parcours similaire, tous deux ont été conseillers au cabinet d'un ministre de l'Économie. Ramon Fernandez a fait ses classes à la Direction du Trésor, puis au FMI. Chez Orange, cet homme affable et souriant a su se faire discret tout en élargissant son portefeuille. Entré comme directeur général adjoint en charge des Finances et de la Stratégie du groupe, il a été promu directeur général délégué, Finance, Performance et Europe l'année dernière, à l'occasion d'une refonte du comité exécutif voulue par Stéphane Richard.

Ramon Fernandez aurait pu partager les rênes de l'entreprise avec Gervais Pélissier (<https://www.orange.com/fr/Groupe/Gouvernance/Comite-executif>), un «historique». Il a intégré Orange (France Télécom) en 2005 à l'occasion du lancement des activités du groupe en Espagne. Après avoir été en charge des finances, de la joint-venture au Royaume-Uni, il a été en charge de l'Europe, pour désormais s'occuper de la transformation du groupe et présider Orange Business Services. Gervais Pélissier a pour lui l'expérience internationale et une fine connaissance du groupe. Mais pour des raisons de limite d'âge, il est davantage perçu comme un potentiel patron par intérim ou bras droit. Un partage des rôles serait l'occasion pour Orange de mettre en place un changement de gouvernance, avec un président du conseil d'administration et un directeur général exécutif.



Elsa Bembaron (<http://plus.lefigaro.fr/page/elsa-bembaron>)



Enguérand Renault (<http://plus.lefigaro.fr/page/enguerand-renault>)